

PATRIMOINE

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

DEUX LEGS À L'IMAGE DE
PASSIONNÉS DE MUSIQUE,
JEAN-PAUL LARUE ET
THÉRÈSE LE FRANÇOIS

LES DONS PLANIFIÉS
DÉSORMAIS PARTIE
INTÉGRANTE
DE LA FORMATION
DES FUTURS NOTAIRES

DES TALENTS.
UNE PLANÈTE.

LA MER ÉTERNELLE

BULLETIN DE PLANIFICATION POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE ET LES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL VOLUME 20 :: NUMÉRO 2 :: PRINTEMPS 2013



« L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
UNE GRANDE UNIVERSITÉ EN HÉRITAGE. »

Jacques Boucher

J'ai passé ma vie adulte à l'Université de Montréal. Après quatre années d'études en droit et en histoire, j'ai été recruté comme chargé d'enseignement débutant à la Faculté de droit. C'était en 1960. J'ai pris ma retraite en 1997, au terme d'une longue et passionnante aventure.

Je venais d'une famille très modeste qui avait compris qu'il fallait quitter la rue Visitation et le Faubourg Québec pour avancer, que l'éducation était la seule façon de conjurer la pauvreté, l'ignorance et le chômage. Pendant la crise économique, mes parents étaient partis de leur merveilleux petit village du Bas-du-Fleuve pour trouver du travail à Montréal. Le prix à payer était énorme pour eux, mais ils avaient un objectif déclaré : permettre à leurs enfants de s'en sortir. À leurs yeux, la seule façon d'y arriver, c'était d'accéder à l'éducation et si possible à l'université. Ils voyaient cela comme un investissement.

Par un beau dimanche, mes parents m'ont amené aux premières portes ouvertes de l'Université de Montréal. Cela devait être en 1946; le rendez-vous était dans le hall d'honneur, un lieu hautement symbolique de cet établissement. L'UdeM nous paraissait à priori inaccessible, mais, en rentrant chez nous par l'Outremont 29 et le tramway Ontario, il est apparu clairement que c'est LÀ que cela devait se passer. Il a fallu travailler très fort, rien n'était assuré.

Quand je revois les débuts de mon parcours universitaire, je n'en reviens pas de la chance que j'ai eue. D'y être, d'abord, puis de côtoyer les grands esprits qui étaient en train de faire la révolution : Hénripin, Raynauld, Trudeau, Morin, Gouin-Décarie, Rocher, Frégault, Séguin, >>

Brunet, Selye, Genest et bien d'autres. C'était une révolution des esprits, des institutions, des connaissances, des systèmes en place. Une révolution des théologies, des philosophies, des valeurs, des politiques, de l'économie, de la place des femmes et des « Canadiens français ». Il fallait apprendre à faire des bons coups et à gagner, apprendre aussi à reconnaître ses erreurs.

Nous devions apprendre la beauté du risque, apprendre à regarder en avant, à poser des gestes, à faire des choix. Apprendre à repousser les frontières, à travailler ensemble pour que les projets se réalisent. Puis, forts de ces apprentissages, nous avons dû convaincre à notre tour que c'était possible de créer et de construire. La chance, ce fut aussi la rencontre de collègues mentors qui m'ont fait confiance : André Morel, Maximilien Caron, Jean Beetz, Jacques St-Pierre, Henri Favre, Paul Lacoste, Gilles Cloutier, Robert Lacroix. Un mot me vient en pensant à eux : merci.

J'ai accepté de témoigner dans ces pages pour dire que, lorsqu'on a eu la chance de grandir avec l'Université comme j'ai pu le faire et d'y mener une carrière remplie de défis (professeur d'histoire du droit, secrétaire général, doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, doyen de la Faculté de l'éducation permanente, aujourd'hui président de l'Association des professeurs retraités), il est naturel de lui laisser un héritage, même modeste, pour contribuer à assurer son avenir. Le moyen que j'ai choisi est la création d'un fonds de bourses au profit de ses étudiants.

L'effet de l'aide financière aux étudiants est immédiat sur l'accès à l'université, la durée des études, le taux d'abandons et la diplomation, la capacité des étudiants de se consacrer à plein temps à leurs études et d'en profiter au maximum plutôt que de passer 20 heures par semaine à travailler dans un dépanneur ou à faire un autre petit boulot. Les bons étudiants attirent d'autres bons étudiants, les meilleurs étudiants attirent les meilleurs professeurs, qui contribuent à la renommée et à l'influence de l'établissement, qui améliorent les chances de succès auprès des organismes de recherche, qui bonifient son positionnement dans les classements nationaux et internationaux, consolidant ainsi sa réputation.

Les temps sont durs pour les universités. Particulièrement à l'UdeM, la vie n'a jamais été facile. Pourtant, nous avons accompli un travail colossal sur le plan scientifique et nous avons su convaincre les citoyens et les gouvernements de la qualité de notre travail si bien qu'on bénéficie aujourd'hui du statut de grande université d'enseignement et de recherche à l'échelle mondiale. Rappelons qu'en 2012 l'UdeM s'est classée 84^e sur 15 000 universités dans le monde. Peut-être aura-t-il fallu commencer par nous persuader nous-mêmes que nous étions en train de bâtir une université de classe internationale. Après tout ce chemin parcouru, l'Université de Montréal a plus que jamais besoin de notre appui et nous, qui avons eu la chance de la fréquenter, le lui devons bien.

L'Université de Montréal, c'est un héritage collectif. Pour ma part, je suis fier d'en faire partie et heureux d'avoir prévu un legs dans mon testament pour lui donner en retour.

Jacques Boucher (droit 1959)

DEUX LEGS À L'IMAGE DE PASSIONNÉS DE MUSIQUE, JEAN-PAUL LARUE ET THÉRÈSE LE FRANÇOIS

Le couple Jean-Paul Larue et Thérèse Le François (diplômée de 1944 en sciences sociales) a partagé une grande passion pour la musique. Cette passion commune fut guidée par M. Larue, mélomane et collectionneur averti qui étudia le piano et l'orgue et qui, tout en faisant carrière à la Banque d'épargne, fut organiste pigiste. Le couple a voulu transmettre à des générations de musiciens le souvenir reconnaissant des heures merveilleuses que la musique, la culture et les voyages leur ont procurées. Les legs respectifs de M. Larue (décédé en 1996) et de Mme Le François (décédée en 2011) ont permis, d'une part, d'acquérir une collection de disques, de livres, de documents vidéos et autres archives personnelles, de même que des appareils électroniques et un magnifique piano à queue Kawai. D'autre part, leur contribution a rendu possible la création du Fonds de bourses Thérèse Le François et Jean-Paul Larue pour les étudiants de la Faculté de musique.



LES DONS PLANIFIÉS DÉSORMAIS PARTIE INTÉGRANTE DE LA FORMATION DES FUTURS NOTAIRES

Signe des temps: un volet sur les dons planifiés fait maintenant partie intégrante de la formation universitaire des futurs notaires. Il est inséré dans le cours portant sur les aspects fiscaux de la pratique du programme de droit notarial de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. À cet égard, la faculté innove. Elle offre aux futurs notaires l'occasion d'apprivoiser le sujet de la planification des dons comme élément de la préparation d'un testament tout en les sensibilisant à l'importance de leur rôle auprès de la clientèle de donateurs actuels et à venir.

De concert avec la coordonnatrice du programme, M^e Sylvie Berthold, et avec l'aval de la vice-doyenne aux études et au développement académique de la Faculté de droit, Élise Charpentier, j'ai voulu à la fois initier les étudiants au domaine et leur donner la chance de rencontrer une professionnelle du milieu de la philanthropie, la directrice générale du Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Chantal Thomas. L'expérience est concluante et les dons planifiés ont désormais acquis leurs lettres de noblesse au cœur même de la formation des professionnels du droit. On aborde les détails techniques des différentes options de dons planifiés et on souligne l'importance d'intégrer la planification d'un don testamentaire dans la bonne planification financière, fiscale et successorale d'un individu et de sa famille. Le cours traite aussi des aspects fiscaux des dons, des notions très méconnues de la clientèle. Enfin, les étudiants sont invités à voir leur rôle dans la chaîne des professionnels qui conseillent un donateur.

Parmi les grands messages soulignés, mentionnons :

- le fait de planifier un don au décès n'implique pas qu'on ne protège pas ses héritiers ; on apprend également qu'informer ses héritiers qu'un don est prévu en faveur d'une cause fait partie des bonnes pratiques suggérées par les organismes de charité ;
- qu'il existe des avantages fiscaux importants qu'il faut connaître pour bien conseiller un donateur dans sa démarche, qu'il désire effectuer un don direct, un don fiduciaire ou testamentaire, ou le don d'un actif particulier.

Il est à noter qu'avec les années, le domaine des dons planifiés devient une spécialité qui se consolide et que des formations continues sont offertes tant à la Chambre des notaires que dans diverses associations professionnelles en planification financière et en philanthropie notamment.

Si vous avez des questions sur les dons planifiés ou que vous envisagez de faire un don substantiel à un organisme, parlez-en à votre notaire !

M^e Lucie Quesnel

notaire en cabinet privé et chargée de cours à la Faculté de droit

LES PERSONNES SUIVANTES SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE, QUI RECONNAIT ET HONORE CEUX ET CELLES QUI ONT PRÉVU UN LEGS OU UN AUTRE DON PLANIFIÉ EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. DE PLUS, QUELQUE 350 AUTRES PERSONNES SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE.

NOUVEAUX MEMBRES AU 28 FÉVRIER 2013

Brodeur, Nicole

Carrier, Michel

Kemp, Julie

McAndrew, Marie

LES PERSONNES SUIVANTES REPRÉSENTENT LES SUCCESSIONS DES DONATEURS QUI ONT CONSENTI PAR LE PASSÉ UN LEGS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. AUSSI, PLUS DE 150 AUTRES SUCCESSIONS SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE.

NOUVEAUX MEMBRES AU 28 FÉVRIER 2013

Succession Apolline Coursol

Succession Louise Coursol

Succession Claude-Lise Richer

Succession Léo-Paul Roy

Succession Lucille Tremblay

Vincent Roy



Des talents. Une planète.

(Document réalisé par l'Université de Montréal, HEC Montréal et Polytechnique Montréal et portant sur la grande campagne de financement Campus Montréal)

Plusieurs questions se posent quand vient le temps de privilégier une cause plutôt qu'une autre. Les projets qui pourront être lancés ou relancés auront une influence majeure sur la vie de la société.

Le document démontre au moyen d'exemples à quel point les chercheurs et leurs étudiants sont au cœur des avancées sur les grandes problématiques de notre temps : environnement, inégalités sociales, maladies dégénératives, droit international, pour ne mentionner que celles-là.

Pour obtenir gratuitement cette brochure, veuillez cocher la case appropriée sur la carte-réponse ci-jointe.



ENTRE NOUS

PAR CHANTAL THOMAS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT
ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

L'imagination humaine ne connaît pas de limites. Au nombre des étonnantes innovations, on compte une curieuse trouvaille : un cimetière sous-marin.

À quelques mètres sous l'eau, à Miami Beach, se trouve une ville sous-marine créée de toutes pièces, où ont été judicieusement disposés de fausses ruines et des artefacts artificiels, et où l'on a aménagé un cimetière digne des sites du genre les plus beaux du monde. Tombeaux de pierre, urnes enfouies, épitaphes sur plaques dorées, autant de trésors tapis dans le fond calme de l'océan.

Plongées de recueillement, visionnement de films souvenirs du lieu de sépulture, rien ne nous étonne plus à partir du moment où l'on comprend le concept. Le cimetière sous-marin de Miami Beach est le choix qu'ont fait déjà quelques dizaines de familles pour honorer la mémoire de leurs disparus d'une manière pour le moins inusitée. L'atmosphère feutrée du grand bleu contribue à créer des conditions uniques de silence et de paix où la vie et la mort se côtoient en une touchante harmonie.

« Maman va bien », affirme avec émotion un des visiteurs de ce cimetière à sa sortie de l'eau, en se réjouissant à l'idée de l'y rejoindre un jour. Une larme à l'œil, l'homme est heureux et termine sa matinée par une prière.

Un clin d'œil touchant à l'une des multiples avenues que l'être humain a trouvées pour bercer ses rêves d'éternité. ■

*« La mer éternelle » est le titre d'un reportage sur le sujet présenté il y a quelque temps à l'émission Thalassa à TV5.

Le bulletin *Patrimoine* est publié à l'intention de la famille universitaire et des amis de l'Université de Montréal. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus et peuvent être adressés à Chantal Thomas, Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, à <chantal.thomas@umontreal.ca> ou par téléphone au 514 343-5688.

L'information présentée dans ce bulletin a été obtenue de sources jugées fiables, mais l'Université de Montréal ne peut garantir son exactitude. L'Université, ses employés et ses conseillers n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions, ou tout dommage découlant de l'usage des renseignements publiés. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leurs propres conseillers afin de déterminer l'applicabilité, dans chaque cas particulier, de l'information contenue dans ce bulletin.

Tous droits réservés. Ce bulletin est protégé contre toute reproduction ou exploitation illégales.

